

Préavis municipal 05/10 concernant un crédit pour la réfection du trottoir de la « Route de Bossonnens »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 05/10 s'est réunie le jeudi 25 mars à 19h00 à la salle de la Municipalité.

La commission était composée de :

Mme Evelyne Steiner
Mme Joëlle Hilfiker, rapporteur
M. Abel Demiéville
M. Etienne Chamot

M. Thierry-V. Ménétreay, Municipal, nous a présenté le préavis municipal et a répondu de manière claire et détaillée à nos différentes questions.

Les travaux concernant la rénovation des trottoirs de la route de Bossonnens sont déjà prévus de longue date, mais la Municipalité, avec l'arrivée du gaz, ne voulait pas anticiper les travaux avant de connaître l'emplacement exact de la conduite.

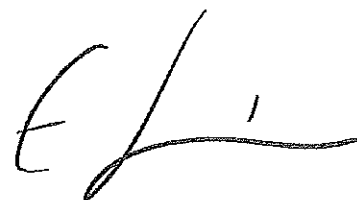
Les trottoirs ont passablement souffert ces derniers hivers, et leur mauvais état implique des problèmes pour leur entretien, principalement lors du déneigement. Les piétons et les poussettes souffrent également de son revêtement défoncé.

La Commission propose à l'unanimité d'accepter les crédits pour les rénovations des différents tronçons des trottoirs proposés, comme suit :

1. En autorisant la Municipalité à procéder à la réfection des trottoirs de la Route de Bossonnens
2. En lui accordant à cet effet un crédit de Fr. 117'000.--
3. En l'autorisant à financer ce montant avec les liquidités de la caisse communale
4. En l'autorisant à emprunter, si nécessaire, ce montant aux meilleures conditions du marché

Pour la commission du conseil communal :

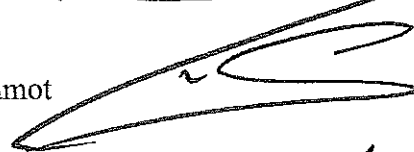
Evelyne Steiner



Joëlle Hilfiker



Etienne Chamot



Abel Demiéville

